



Fraternité sacerdotale Saint-Pie X **Février-mars 2026**

Prieuré de l'Enfant-Jésus

Plauzat 63730 - 1 rue des écloses -

☎ : **04 73 39 11 98** @ : **63p.plauzat@fsspx.fr**

Abbé Sébastien CARTIER : 06 59 10 01 98

Abbé Louis GUIONIN : 06 81 47 81 94

Clermont-Ferrand 63000 - Chapelle Notre-Dame de la Merci - 17 avenue d'Italie

Issoire 63500 - Chapelle Notre-Dame de France - 18 rue de la liberté

« Honorez bien l'Enfant-Jésus, et il ne vous manquera rien. »

UNE ENCYCLIQUE POUR LE CARÊME : « *TOUT RESTAURER DANS LE CHRIST* »

Il nous arrive de chanter fièrement en procession ou dans la chapelle : « *Nous voulons Dieu à l'autel, dans les familles, au mariage...* ». Ce chant n'est que l'écho de la parole divine de Jésus ((Mat. VI, 33) : « *Cherchez premièrement le royaume de Dieu, et le reste viendra par surcroît.* » Ce n'est également que le prolongement de l'enseignement de Saint Paul (I Cor II, 2) : « *Car je n'ai pas jugé que je dusse savoir parmi vous autre chose que Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié* ».

Quand un fidèle veut Dieu partout et en tous lieux dans la cité, c'est beau ! Quand un prêtre veut Dieu et sa gloire sur la terre comme au ciel, c'est magnifique ! **Quand un souverain pontife veut Dieu seul et son empire,** c'est le Christ qui parle. Quel encouragement pour nourrir notre foi, affermir notre espérance et enflammer notre charité !

Tel est saint Pie X, avec sa célèbre encyclique *E Supremi Apostoli* écrite seulement il y a un siècle, sur la **restauration de toutes choses dans le Christ**. Les paroles ou les écrits d'un pape ont forcément un retentissement qui dépasse le temps et l'espace. C'est pourquoi, même dans un modeste bulletin qui couvre Clermont-Ferrand et Issoire, nous diffusons encore cette encyclique, encore et toujours. Ce n'est pas simplement parce que la répétition fait partie de la pédagogie. Oui, il est vrai que nous avons tendance à oublier le Christ au quotidien. Mais c'est foncièrement parce qu'il n'y a personne d'autre en dehors de Dieu qui puisse nous

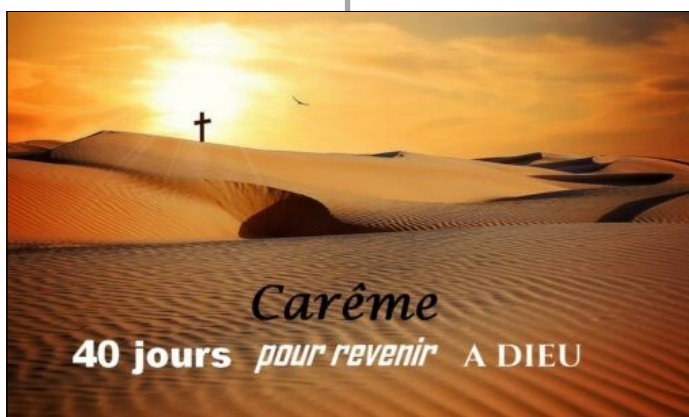
rendre heureux pour l'éternité et heureux ici-bas en germe, par l'amour du Christ et de sa croix.

Si les nombreuses conversions dans les chapelles respectives bousculent nos habitudes, elles bouleversent également notre âme. **Découvrir que Jésus-Christ est l'unique nécessaire, avec son sacrifice** pour nous, transforme les hommes parfois avec violence. Après l'éblouissement de l'âme par le bon Dieu, il faut gérer et orienter le feu intérieur du

nouveau converti pour assurer une fidélité éprouvée. Ce feu intérieur est normalement le même chez les fidèles de toujours avec une flamme ardente que ni le vent de la tentation, ni la sécheresse de l'habitude, ni l'ouragan de l'épreuve n'ont pu ébranler notre amitié divine (Jn XXI,

17) : « *Seigneur, vous savez toutes choses, vous savez bien que je vous aime* ».

A l'approche du Carême, nous entrons dans la grande retraite de l'Église catholique qui permet de revenir à l'essentiel : « *tout restaurer dans le Christ* ». **Le chemin est encore long, mais il ne se fait pas tout seul.** Nous avons notre Mère du ciel, la Très Sainte vierge Marie, pour nous guider, nous aider et nous aimer. Demandons-lui de réaliser de véritables efforts qui, face au sacrifice de la croix, ne sont que brouilles aux yeux des hommes peut-être, mais pas aux yeux de Dieu si le jeûne, la prière et l'aumône sont offerts par charité (Rom. VIII, 18) : « *Car j'estime que les souffrances du temps présent sont sans proportion avec la gloire à venir qui sera manifestée en nous* ».



E SUPREMI

LETTRE ENCYCLIQUE DE SA SAINTETÉ LE PAPE PIE X SUR LA CHARGE DE SOUVERAIN PONTIFE

*Aux Patriarches, Primats, Archevêques, Evêques et autres
ordinaires en paix et en communion avec le siège apostolique.*

Vénérables Frères Salut et Bénédiction Apostolique.

L'HUMILITÉ DE SAINT PIE X.

Au moment de vous adresser pour la première fois la parole du haut de cette chaire apostolique où Nous avons été élevé par un impénétrable conseil de Dieu, il est inutile de vous rappeler avec quelles larmes et quelles ardentes prières Nous sommes efforcé de détourner de Nous la charge si lourde du Pontificat suprême... Vaincu moins par la violence des hommes que par celle de Dieu, contre qui nulle prudence ne saurait prévaloir, après avoir fait tous les efforts en mon pouvoir pour que ce calice s'éloigne de moi sans que je le boive, je ne vois d'autre détermination à prendre que celle de renoncer à mon sens propre, à ma volonté, et de m'en remettre entièrement au jugement et à la volonté de Dieu.

LE PROGRAMME DE SAINT PIE X.

En outre, et pour passer sous silence bien d'autres raisons, Nous éprouvions une sorte de terreur à considérer les conditions funestes de l'humanité à l'heure présente. Peut-on ignorer la maladie si profonde et si grave qui travaille, en ce moment bien plus que par le passé, la société humaine, et qui, s'aggravant de jour en jour et la rongant jusqu'aux moelles, l'entraîne à sa ruine ? Cette maladie, Vénérables Frères, vous la connaissez, c'est, à l'égard de Dieu, l'abandon et l'apostasie ; et rien sans nul doute qui mène plus sûrement à la ruine...A un si grand mal Nous comprenions qu'il Nous appartenait, en vertu de la charge pontificale à Nous confiée, de porter remède...mais pleinement conscient de Notre faiblesse, Nous redoutions d'assumer une œuvre hérissée de tant de difficultés, et qui pourtant n'admet pas de délais.

Cependant, puisqu'il a plu à Dieu d'élever Notre bassesse jusqu'à cette plénitude de puissance, Nous puisons courage en Celui qui nous conforte ; et mettant la main à l'œuvre, soutenu de la force divine, Nous déclarons que **Notre but unique dans l'exercice du suprême Pontificat est de « tout**



restaurer dans le Christ » (Ephes. I, 10) afin que « *le Christ soit tout et en tout* » (Coloss. III, 11)...Ses intérêts sont Nos intérêts; leur consacrer Nos forces et Notre vie, telle est Notre résolution inébranlable. C'est pourquoi, si l'on Nous demande une devise traduisant le fond même de Notre âme, Nous ne donnerons jamais que celle-ci : **Restaurer toutes choses dans le Christ.**

Voulant donc entreprendre et poursuivre cette grande œuvre, Vénérables Frères, ce qui redouble Notre ardeur, c'est la certitude que vous Nous y serez de vaillants auxiliaires. Si nous en doutions, Nous semblerions vous tenir, et bien à tort, pour mal informés, ou indifférents, en face de la guerre impie qui a été soulevée et qui va se poursuivant presque partout contre Dieu...De là, en la plupart, un rejet total de tout respect de Dieu. De là des habitudes de vie, tant privée que publique, où nul compte n'est tenu de sa souveraineté...

Qui pèse ces choses a droit de craindre qu'une telle perversion des esprits ne soit le commencement des maux annoncés pour la fin des temps, et comme leur prise de contact avec la terre, et que véritablement "*le fils de perdition*" dont parle l'Apôtre (2 Thess. II, 3) n'ait déjà fait son avènement parmi nous. Si grande est l'audace et si grande la rage avec lesquelles on se rue partout à l'attaque de la religion, on bat en brèche les dogmes de la foi, on tend d'un effort obstiné à anéantir tout rapport de l'homme avec la Divinité !

En revanche, et c'est là, au dire du même Apôtre, le caractère propre de l'Antéchrist, l'homme, avec une témérité sans nom, a usurpé la place du Créateur en s'élevant « *au-dessus de tout ce qui porte le nom de Dieu. C'est à tel point que, impuissant à éteindre complètement en soi la notion, de Dieu, il seconne cependant le joug de sa majesté, et se dédie à lui-même le monde visible en guise de temple, où il prétend recevoir les adorations de ses semblables. Il siège dans le temple de Dieu, où il se montre comme s'il était Dieu lui-même* » (2 Thess. II, 2).

Quelle sera l'issue de ce combat livré à Dieu par de faibles mortels, nul esprit sensé ne le peut mettre en doute. Il est loisible assurément, à l'homme qui veut abuser de sa liberté, de violer les droits et l'autorité suprême du Créateur ; mais **au Créateur reste toujours la victoire...** Tout cela, Vénérables Frères, nous le tenons d'une foi certaine et nous l'attendons. Mais cette confiance ne nous dispense pas, pour ce qui dépend de nous, de hâter l'œuvre divine, non seulement par une prière persévérante... mais encore, et c'est ce qui importe le plus, par la parole et par les œuvres, au grand jour, en affirmant et en revendiquant pour Dieu la plénitude de son domaine sur les hommes et sur toute créature, de sorte que ses droits et son pouvoir de commander soient reconnus par tous avec vénération et pratiquement respectés...

Toutefois, Vénérables Frères, ce retour des nations au respect de la majesté et de la souveraineté divine, quelques efforts que nous fassions d'ailleurs pour le réaliser, n'advient que par Jésus-Christ. D'où il suit que tout restaurer dans le Christ et ramener les hommes à l'obéissance divine sont une seule et même chose. Et c'est pourquoi le but vers lequel doivent converger tous nos efforts, c'est de **ramener le genre humain à l'empire du Christ**.



Or, où est la voie qui nous donne accès auprès de Jésus-Christ ? Elle est sous nos yeux : c'est l'Eglise... Vous voyez donc, Vénérables Frères, quelle œuvre nous est confiée à Nous et à vous. Il s'agit de ramener les sociétés humaines, égarées loin de la sagesse du Christ, à l'obéissance de l'Eglise ; l'Eglise, à son tour, les soumettra au Christ, et le Christ à Dieu.

Toutefois, pour que le résultat réponde à Nos vœux, il faut, par tous les moyens et au prix de tous les efforts, déraciner entièrement cette monstrueuse et détestable iniquité propre au temps où nous vivons et par laquelle l'homme se substitue à Dieu ;

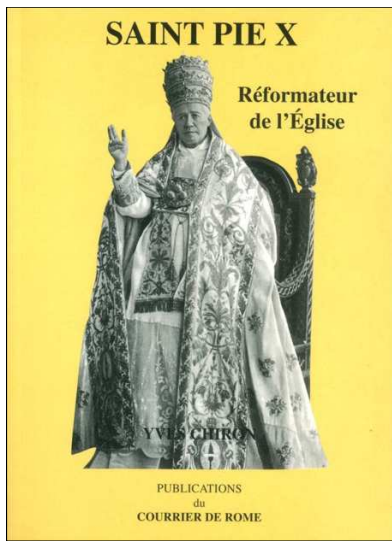
rétablir dans leur ancienne dignité les lois très saintes et les conseils de l'Evangile ; proclamer hautement les vérités enseignées par l'Eglise sur la sainteté du mariage, sur l'éducation de l'enfance, sur la possession et l'usage des biens temporels, sur les devoirs de ceux qui administrent la chose publique ; rétablir enfin le juste équilibre entre les diverses classes de la société selon les lois et les institutions chrétiennes. **Tels sont les principes que, pour obéir à la divine volonté, Nous Nous proposons d'appliquer** durant tout le cours de Notre Pontificat et avec toute l'énergie de Notre âme.

SAINT PIE X DONNE MISSION AUX PRÊTRES.

Votre rôle, à vous, Vénérables Frères, sera de Nous seconder par votre sainteté, votre science, votre expérience, et surtout votre zèle pour la gloire de Dieu... Quels moyens convient-il d'employer pour atteindre un but si élevé ? Il semble superflu de les indiquer, tant ils se présentent d'eux-mêmes à l'esprit.

Que vos premiers soins soient de former le Christ dans ceux qui, par le devoir de leur vocation, sont destinés à le former dans les autres. **Nous voulons parler des prêtres**, Vénérables Frères... Aussi, quoique tous les fidèles doivent aspirer à « *l'état d'homme parfait à la mesure de l'âge de la plénitude du Christ* » (Ephes. IV, 3), cette obligation appartient principalement à celui qui exerce le ministère sacerdotal. Il est appelé pour cela **un autre Christ** ; non seulement parce qu'il participe au pouvoir de Jésus-Christ, mais parce qu'il doit imiter ses œuvres et par là reproduire en soi son image. S'il en est ainsi, Vénérables Frères, combien grande ne doit pas être votre sollicitude pour former le clergé à la sainteté !...

Et la conséquence, c'est que le meilleur et le principal de votre zèle doit se porter sur vos Séminaires, pour y introduire un tel ordre et leur assurer un tel gouvernement, qu'on y voie fleurir, côte à côte l'intégrité de l'enseignement et la sainteté des mœurs. Faites du Séminaire les délices de votre cœur, et ne négligez rien de tout ce que le Concile de Trente a prescrit dans sa haute sagesse pour garantir la prospérité de cette institution... Nos préférences sont et seront toujours pour ceux qui, sans négliger les sciences ecclésiastiques et profanes, se vouent plus particulièrement au bien des âmes dans l'exercice des divers ministères qui siéent au prêtre animé de zèle pour l'honneur divin... **le principal moyen de rendre à Dieu son empire sur les âmes, c'est l'enseignement religieux.**



Combien sont hostiles à Jésus-Christ, prennent en horreur l'Eglise et l'Evangile, bien plus par ignorance que par malice, et dont on pourrait dire : « *Ils blasphèment tout ce qu'ils ignorent* » (Jud. II, 10) !

Etat d'âme que l'on constate non seulement dans le peuple et au sein des classes les plus

humbles que leur condition même rend plus accessibles à l'erreur, mais jusque dans les classes élevées et chez ceux-là mêmes qui possèdent, par ailleurs, une instruction peu commune. De là, en beaucoup, le dépérissement de la foi; car il ne faut pas admettre que ce soient les progrès de la science qui l'étouffent; c'est bien plutôt l'ignorance; tellement que **là où l'ignorance est plus grande, là aussi l'incrédulité fait de plus grands ravages.**

Mais pour que ce zèle à enseigner produise les fruits qu'on en espère et serve à former en tous le Christ, rien n'est plus efficace que la charité; gravons cela fortement dans notre mémoire, ô Vénérables Frères... En vain espérerait-on attirer les âmes à Dieu par un zèle empreint d'amertume; reprocher durement les erreurs et reprendre les vices avec âpreté cause très souvent plus de dommage que de profit. Il est vrai que l'Apôtre, exhortant Timothée, lui disait : « *Accuse, supplie, reprends, mais il ajoutait : en toute patience* » (II Tim. IV, 2). Rien de plus conforme aux exemples que Jésus-Christ nous a laissés... Pourquoi n'espérerions-nous pas que la flamme de la Charité dissipe enfin les ténèbres de leur âme et y fasse régner, avec la lumière, la paix de Dieu ? Plus d'une fois le fruit de notre travail se fera peut-être attendre; mais la charité ne se lasse pas, persuadée que **Dieu mesure ses récompenses non pas aux résultats mais à la bonne volonté.**

SAINT PIE X DONNE AUSSI MISSION AUX FIDÈLES CHRÉTIENS.

Cependant, Vénérables Frères, ce n'est nullement Notre pensée que, dans cette œuvre si ardue de la rénovation des peuples par le Christ, vous restiez, vous et votre clergé, sans auxiliaires. Nous savons que Dieu a recommandé à chacun le soin de son prochain. Ce ne sont donc pas seulement les hommes revêtus du sacerdoce, mais

tous les fidèles sans exception qui doivent se dévouer aux intérêts de Dieu et des âmes : non pas, certes, chacun au gré de ses vues et de ses tendances, mais toujours sous la direction et selon la volonté des évêques... S'associer entre catholiques dans des buts divers, mais toujours pour le bien de la religion, est chose qui, depuis longtemps, a mérité l'approbation et les bénédictions de Nos prédécesseurs...

Mais, en même temps, Nous entendons que ces associations aient pour premier et principal objet de faire que ceux qui s'y enrôlent accomplissent fidèlement les devoirs de la vie chrétienne. Il importe peu, en vérité, d'agiter subtilement de multiples questions et de dissenter avec éloquence sur droits et devoirs, si tout cela n'aboutit à l'action.

L'action, voilà ce que réclament les temps présents; mais une action qui se porte sans réserve à:

- l'observation intégrale et scrupuleuse des lois divines et des prescriptions de l'Eglise,
- à la profession ouverte et hardie de la religion,
- à l'exercice de la charité sous toutes ses formes, sans nul retour sur soi ni sur ses avantages terrestres...

Certes, le jour où, dans chaque cité, dans chaque bourgade,

- la loi du Seigneur sera soigneusement gardée,
- les choses saintes entourées de respect,
- les sacrements fréquentés,

en un mot, tout ce qui constitue la vie chrétienne remis en honneur, il ne manquera plus rien, Vénérables Frères, pour que Nous contemptions la restauration de toutes les choses dans le Christ. Et que l'on ne crie pas que tout cela se rapporte seulement à l'acquisition des biens éternels; les intérêts temporels et la prospérité publique s'en ressentiront aussi très heureusement. Car, ces résultats une fois obtenus, les nobles et les riches sauront être justes et charitables à l'égard des petits, et ceux-ci supporteront dans la paix et la patience les privations de leur condition peu fortunée; les citoyens obéiront non plus à l'arbitraire, mais aux lois; tous regarderont comme un devoir le respect et l'amour envers ceux qui gouvernent...

Et comme témoignage de la tendre charité dans laquelle Nous vous embrassons, vous et tous les fidèles confiés à vos soins par la divine Providence, Nous vous accordons en Dieu de grand cœur, Vénérables Frères, ainsi qu'à votre clergé et à votre peuple, la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 4 octobre de l'année 1903, de Notre Pontificat la première.



23-24-25 mai
Pèlerinage de Chartres

« En quittant son quotidien pour se rendre dans un lieu saint, le chrétien unit prière et pénitence à l'imitation du Christ pauvre et voyageur. Le pèlerinage favorise la conversion du cœur, le renouvellement

de la vie chrétienne et une union plus profonde avec Dieu, tout en offrant l'occasion de demander ou d'offrir une grâce particulière »



Le 27 février prochain, les responsables des 6 chapelles d'Auvergne se réuniront pour faire le bilan du pèlerinage 2025 et préparer l'édition 2026.

En 2025, 146 personnes d'Auvergne ont participé au pèlerinage (environ 110km en 3 jours).

L'occasion de vous partager quelques points importants pour bien préparer l'édition 2026 :

LE SITE INTERNET DU PÈLERINAGE :

<https://www.pelerinagesdetradition.com/chartres/>

VOS CONTACTS pour tout renseignement (Inscription / Car / Infos pratiques) :



ISSOIRE : Benoit Fontaine (06 52 07 68 98)

CLERMONT – FERRAND : Jean Songis (06 80 99 96 54)

Organisation de RANDONNÉES pour se préparer physiquement (Contact Jean Songis)

Samedi 28 mars : La banne d'Ordanche – Départ du Lac du Guery 14h00 – 14.5 Km / 4h30

Samedi 11 avril : La ronde des Lacs – départ Lac Pavin 13h00 – 17Km / 6h00.

Samedi 25 avril : Pèlerinage Orcival / messe chantée à la Basilique à 18h00 /
départ Ceyrat 9h30 / plusieurs parcours 25Km/14Km/2.5Km.

ORGANISATION DE VENTES (VINS ET GÂTEAUX) ET DE PARRAINAGES :

Les ventes et les dons nous permettent :

- De proposer un tarif de car A/R très avantageux
- D'aider au financement des inscriptions pour les personnes les plus nécessiteuses.

A Issoire et à Clermont-Ferrand les ventes de vin & gâteaux
auront lieu les dimanches **8 mars** et **26 avril**.

A très bientôt

Jean Songis



LE PETIT MESSENGER DE NOTRE -DAME DE LA MERCI

LA LITURGIE n°4 :

2 FÉVRIER – CHANDELEUR –
FIN DU CYCLE SANCTORAL DE NOËL



Cette fête a la particularité d'être à la fois une fête de Notre-Seigneur Jésus-Christ, la Présentation au Temple, et une fête de la Très Sainte Vierge, la Purification.

Elle est directement issue de la loi mosaïque, qui prescrivait que chaque fils premier-né soit offert au Temple 40 jours après sa naissance, et aux femmes israélites d'être purifiées de leur souillure légale 40 jours après leur enfantement. Si l'Église grecque met plus l'accent sur la solennité de la Présentation de Jésus, l'Église romaine a toujours compté cette fête au nombre de celles de la Sainte vierge sous le vocable de fête de la Purification. Elle est mentionnée dans les oraisons de bénédiction des cierges, les antiennes de la procession, et dans l'Evangile de la messe : les psaumes et l'hymne des Vêpres du jour sont ceux des fêtes de la Sainte Vierge. Du reste comment l'humble Vierge pourrait-elle porter ombrage à son divin Fils, puisque c'est par un dessein exprès de Dieu que le Sauveur nous est donné par Elle, que c'est Elle qui nous conduit à Lui, et que toutes les grandeurs révélées en Marie sont l'œuvre de la Très Sainte Trinité.

Présentation du Seigneur au Temple - Fête

La PRÉSENTATION de JÉSUS au TEMPLE
et la PURIFICATION de MARIE



Cette fête porte le nom populaire de **Chandeleur** en raison de la bénédiction des cierges (chandelles) et de la procession au cours de laquelle ils sont portés allumés.

Ces cérémonies, remontant probablement aux alentours du V^e siècle (pape saint Gélase) se rapportent directement au cantique "*Nunc dimittis*" du vieillard Siméon, chanté pendant la distribution des cierges, et en particulier au verset "*Lumen ad revelationem gentium*" appliqué à l'Enfant-Jésus. Ainsi est symbolisée la marche de la Sainte Vierge et Saint Joseph portant l'Enfant-Jésus, lumière des nations, jusqu'au Temple pour y être offert. Les cierges sont traditionnellement utilisés pour honorer ceux devant qui ils brûlent, comme actuellement dans nos églises pour honorer le Saint-Sacrement, ainsi que les images des saints. Saint Anselme voit dans le cierge trois symboles : la cire, ouvrage de l'abeille, type antique de la virginité, la mèche signifiant l'âme, et la flamme, image de la divinité.

Les deux vieillards qui accueillent le divin Enfant au seuil du Temple, Siméon et Anne la Prophétesse, symbolisent tous deux l'Ancien Testament qui vient accueillir le Nouveau, poussés par le Saint-Esprit pour l'accomplissement des Ecritures.

Dans la 1^{ère} oraison pour la bénédiction des cierges, le prêtre demande à Dieu de bénir et sanctifier ces cierges, "pour l'usage des hommes, pour la santé des corps et des âmes, soit sur terre, soit sur les eaux" : d'où vient la pieuse coutume de rapporter chez soi ces cierges bénis et de les allumer en temps d'orage, ainsi qu'auprès des agonisants et des morts. N'oublions pas que ces cierges, tout comme la procession pendant laquelle ils sont portés, sont des sacramentaux (rites symboliques extérieurs établis et consacrés par l'Église qui signifient et produisent des

effets spirituels : rémission des péchés, de la peine temporelle due aux péchés pardonnés, grâces actuelles, voire effets temporels – expulsion des démons, guérisons de malades, cessation de fléaux – en des prières de l'Eglise et de nos propres dispositions), moyens supplémentaires que l'Eglise met à notre disposition pour aider au salut de nos âmes, et qu'ils doivent par conséquent être utilisés avec le respect dû aux objets bénits.

LE CYCLE DE PÂQUES

LA SEPTUAGÉSIME

Le temps de la septuagésime est intrinsèquement lié à la sainte quarantaine qui précède la fête de Pâques, sommet de l'année liturgique. L'Eglise grecque semble être la première à avoir anticipé le début du jeûne, puisqu'il était interrompu le samedi et le dimanche. En Occident, on ne jeûnait "que" quatre jours par semaine (lundi, mardi, mercredi et vendredi). Le jeûne du carême commençait donc 9 semaines avant Pâques, afin, comme l'a écrit Saint Grégoire le Grand, "*d'offrir à Dieu la dîme (le dixième) de l'année*" ($4 \times 9 = 36$). Au IX^e siècle, le sacramentaire grégorien nous confirme la discipline établie pour toute l'Eglise romaine : le jeûne est obligatoire tous les jours sauf le dimanche à partir du mercredi des Cendres, ce qui rétablit les **40 jours de jeûne** ($6 \times 6 = 36 + 4 = 40$).

Le temps de la Septuagésime fut conservé comme une **transition entre le temps de Noël et le Carême**, une préparation graduelle dont nous verrons plus loin les modalités. Il illustre une fois de plus le soin maternel avec lequel l'Eglise, Mère et Maîtresse, nous conduit avec douceur et pédagogie vers le **grand mystère de la Rédemption**. Par analogie avec le nom latin du Carême, *Quadragesima* (adjectif numérique), on donna le nom de **Septuagésime** (70ème), **Sexagésime** (60ème) et **Quinquagésime** (50ème) aux 3 dimanches précédant le carême. Il ne faut donc pas y voir un rapport arithmétique strict. Il n'y a en réalité que 63 jours de la Septuagésime à Pâques. De nombreux liturgistes (Alcuin, Yves de Chartres,...) y voient un symbole de la captivité de Babylone, qui dura 70 ans. Saint Augustin, dans son Enarration sur le psaume 148, nous enseigne que le temps avant Pâques symbolise les tentations et les tribulations de cette vie, et font pendant aux 7 semaines d'allégresse qui suivent la Résurrection, symbolisant le bonheur éternel.



La mystique de ce temps de transition est caractérisée par l'absence du "Gloria", le remplacement de l'alleluia par le trait, la couleur violette pour les ornements liturgiques. Les textes des messes (oraisons, épîtres, évangiles) insistent sur le combat spirituel à mener, la nécessité de porter sa croix à la suite de Jésus, et l'importance de la Charité sans laquelle aucun fruit n'est possible.

LE CARÊME

Le Carême (*quadragesima* en latin) est un temps de pénitence, de prière et de recueillement institué en l'honneur des 40 jours que Notre-Seigneur Jésus-Christ passa dans le désert, en vue de préparer nos âmes au grand mystère de la Rédemption. Ce nombre de 40 revient également à plusieurs reprises dans l'ancien testament, toujours lié à la pénitence et la purification : 40 jours, durée du déluge, temps de préparation avant d'approcher Dieu pour Moïse sur le Sinaï et Elie sur le mont Horeb, 40 ans de traversée du désert pour les Juifs punis de leurs récriminations. **Les résolutions prises pendant ce temps** sont souvent regroupées selon les "**3 P**", prière, pénitence, prochain, domaines dans lesquels doivent porter plus particulièrement nos efforts.



L'une des particularités de ce temps consiste dans le fait que chaque jour de la sainte quarantaine possède **une messe propre**. Ce temps est aussi consacré à la préparation des catéchumènes avant de recevoir le baptême et à la réception du pardon à l'égard des pénitents publics. L'Église s'attache donc à les instruire avec un soin tout particulier pour leur permettre de se détacher du péché et de préparer leur âme à la réception des sacrements. Les fêtes du sanctoral y sont en nombre réduit. Seules celles de 1ère ou 2ème classe (Annonciation, saint Joseph, saint Mathias) prennent le pas sur les messes de la férie du jour, ce qui montre l'importance que l'Église accorde à cette période.

Sur le plan liturgique, aux dispositions de la Septuagésime s'ajoutent **le silence de l'orgue** (sauf pour l'accompagnement), **l'absence de fleurs** sur l'autel. Le 4ème dimanche dit de "*Laetare*" (1^{er} mot de l'introït) l'Église autorise les ornements roses, le toucher de l'orgue et les fleurs, comme le dimanche de "*Gaudete*" pendant l'Avent. L'Église suspend alors les rigueurs de la pénitence pour permettre à ses enfants de refaire le plein de forces avant la grande quinzaine de la Passion. Aux messes de férie en semaine, on reste à genoux depuis les prières au bas de l'autel puis aux oraisons de la collecte, et de la postcommunion à laquelle est ajoutée la supplication pour le peuple chrétien précédée de l'invitation "*Humiliez vos têtes devant Dieu*". La célébration solennelle des noces est interdite pendant ce temps. Autrefois, les tribunaux étaient fermés, la guerre, la chasse et les divertissements publics interdits pendant le carême.

LE MERCREDI DES CENDRES

Le mercredi des Cendres marque le **début de la sainte Quarantaine**. L'usage de la cendre comme signe de pénitence et d'humilité abonde dans l'Ancien Testament (Job, David, les Ninivites,...). Dans l'antiquité chrétienne, elle semble avoir été réservée aux pécheurs publics qui la portaient à partir de ce jour pendant tout le carême, après avoir été chassés solennellement de l'Église « *comme Adam avait été chassé du Paradis terrestre* », jusqu'au Jeudi Saint, après avoir été absous de leurs péchés par la grâce sacramentelle.

Un décret d'Urbain II en 1091 en étendit l'usage à tous les fidèles. La cendre est hautement symbolique : réduite en poussière par le feu (image de Dieu se retirant de l'âme pécheresse), elle est sombre, évoquant la douleur, fine, imitant le cœur brisé réduit en poussière par la contrition, souple, rendant notre âme docile entre les mains de Dieu, amère, signifiant la pénitence et le sacrifice. Enfin, la formule d'imposition « *Souviens-toi, homme, que tu es poussière et que tu retourneras en poussière* » nous remets fermement devant notre condition de mortels. Les cendres sont obtenues en brûlant le buis, l'olivier ou autres palmes bénits l'année précédente le dimanche des Rameaux. Elles constituent, comme les rameaux, un sacramental.

NB : Le mercredi des Cendres est précédé par les prières des Quarante-Heures, représentant le nombre d'heures séparant la mort de Jésus sur la Croix de sa Résurrection. Instituées au XVI^e siècle, elles constituent la première prière réalisée devant le Saint-Sacrement exposé. Prescrites au cours de l'histoire pour différents motifs, elles ont pour but d'écarter les chrétiens des jouissances païennes du carnaval et du mardi-gras, ainsi que d'en expier les fautes.



ADORATION DES QUARANTE HEURES

A ISSOIRE dimanche 15 février (de 9h30 à 19h30)

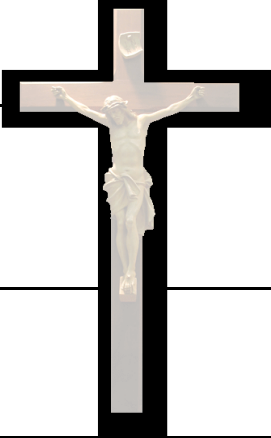
A CLERMONT lundi 16 février à (de 14h00-24h00)

FEVRIER 2026	Plauzat	Clermont-Ferrand	Issoire
Dimanche 1 - Dimanche de la Septuagésime	Prière des Mamans de Lu 10h30 Messe <i>ab. Guionin</i> Confessions <i>ab. S. Cartier</i> 1 ^{re} communion d'Elouan et de Yessenla 09h30 Cérémonie de prise de soutane de notre fidèle Antoine FALANGON au séminaire de Flavigny-sur-Ozerain		8h30 Messe <i>ab. S. Cartier</i> Confessions <i>ab. Guionin</i>
Lundi 2 février - Présentation de Jésus et Purification de la Sainte Vierge	11h00 Messe <i>abbé Guionin</i>		
Mardi 3 - De la férie Mémoire de Saint Blaise	11h00 Messe <i>abbé Guionin</i> BENEDICTION DES GORGES	absence abbé CARTIER du 2 au 5 février	
Mercredi 4 - Saint André Corsini		18h30 Messe <i>abbé Guionin</i>	
Jeudi 5 - Ste Agathe	Bénédiction du pain & de l'eau en la fête de sainte Agathe, contre le péril du feu.	18h30 Messe <i>abbé Guionin</i>	
Vendredi 6 - St Tite Mémoire de Sainte Dorothee	 1 ^{er} vendredi du mois	18h30 Messe <i>abbé S. Cartier</i> 19h15 Salut du T.S.S.	 18h00 Messe <i>abbé Guionin</i> 18h45 Salut du T.S.S.
Samedi 7 - Saint Romuald	1 ^{er} samedi du mois	18h30 Messe <i>abbé Guionin</i>	11h Messe <i>ab. Cartier</i> 
Dimanche 8 - Solennité de la purification de Marie Mémoire du dimanche de la Septuagésime	 2 ^e février Fête de la Présentation BENEDICTION DES GORGES	10h30 Messe <i>abbé S. Cartier</i> Bénédiction des cierges et procession du clergé seulement PAS DE CONFESSION PENDANT LA MESSE A LA FIN DE CHAQUE MESSE,	8h30 Messe <i>abbé Guionin</i> Bénédiction des cierges et procession Confessions <i>abbé S. Cartier</i> LE COMMUNION DE JOSEPH GILLARD BÉNEDICTION DE LA ST BLAISE
Lundi 9 - St Cyrille d'Alexandrie	11h00 Messe <i>abbé Guionin</i>	absence abbé CARTIER : session de théologie du lundi 9 au vendredi 13 février	
Mardi 10 - Sainte Scholastique	11h00 Messe <i>abbé Guionin</i>		
Mercredi 11 - Apparitions de Notre Dame à Lourdes		18h30 Messe <i>abbé Guionin</i>	
Jeudi 12 - Les sept Fondateurs des Servites	Veuillez déposer les rameaux bénits 2023 à l'entrée de la chapelle pour les Cendres 2026	18h30 Messe <i>abbé Guionin</i>	
Vendredi 13 - De la Férie			18h30 Messe <i>abbé Guionin</i>
Samedi 14 - De la Férie Mémoire de saint Valentin	11h Messe <i>ab. Cartier</i>	 10h00 BAPTÊME de l'enfant OUVRY au prieuré de PLAUZAT	
Dimanche 15 - Dimanche de la Quinquagésime	 ADORATION DES 40 HEURES	10h30 Messe <i>ab. Guionin</i> Confessions <i>ab. S. Cartier</i>	8h30 Messe <i>ab. S. Cartier</i> Confessions <i>ab. Guionin</i>
Lundi 16 - De la férie	11h Messe <i>ab. Cartier</i>	ADORATION DES « 40 HEURES »	
Mardi 17 - De la férie	11h Messe <i>ab. Cartier</i>	Voir la feuille d'inscription	10h Cercle ste Marthe 
Mercredi 18 - des Cendres (jeûne et abstinence obligatoires)	 MERCREDI DES CENDRES	18h30 bénédictio des Cendres puis Messe <i>ab. S. Cartier</i>	18h bénédictio des Cendres puis Messe <i>ab. Guionin</i>
Jeudi 19 - De la férie		 18h30 Messe <i>abbé Guionin</i> Cercle St Austremonie	18h00 Messe <i>abbé S. Cartier</i>
Vendredi 20 - De la férie	A partir du mercredi des Cendres, vous pouvez recevoir les Cendres à la fin de chaque messe, surtout ce dimanche	17h30 Confessions 17h50 chemin de la croix 18h30 Messe <i>ab. S. Cartier</i>	 17h30 Confessions 18h Messe <i>ab. Guionin</i> 18h45 chemin de la croix
Samedi 21 - De la férie	11h00 Messe <i>abbé Guionin</i>  Entrée en Carême Mercredi des Cendres	 10h00 BAPTÊME de l'enfant KARAGUINSKY au prieuré à PLAUZAT 	
Dimanche 22 - 1 ^{er} Dimanche de Carême	 10h30 Messe <i>ab. S. Cartier</i> Confessions <i>ab. Guionin</i>	10h30 Messe <i>ab. S. Cartier</i> Confessions <i>ab. Guionin</i>	Messe 8h30 <i>ab. Guionin</i> Confessions <i>ab. S. Cartier</i>
Lundi 23 - De la férie	11h00 Messe <i>abbé Guionin</i>		
Mardi 24 - Saint Mathias	11h00 Messe <i>abbé Guionin</i>	19h30 Cercle MCF de Clermont-Ferrand	
Mercredi 25 - De la férie Quatre-temps de Carême		18h30 Messe <i>abbé S. Cartier</i>	18h00 Messe <i>abbé Guionin</i>
Jeudi 26 - De la férie		18h30 Messe <i>abbé Guionin</i>	18h00 Messe <i>abbé S. Cartier</i>
Vendredi 27 - Quatre-temps de Carême Mémoire de St Gabriel de l'Addolorata	18h30 REUNION AU POINTET (pélé)  ATTENTION	10h00 Confessions 10h20 chemin de la croix 11h00 Messe <i>abbé S. Cartier</i>	 17h30 Confessions 18h Messe <i>ab. Guionin</i> 18h45 chemin de la croix
Samedi 28 - Quatre-temps	11h Messe <i>ab. Cartier</i>		

Intention du mois de FÉVRIER 2026 : pour les catholiques qui ne vont plus à la messe

Intention du mois de MARS 2026 : pour les adolescents qui ne connaissent pas Dieu

MARS 2026	Plauzat	Clermont-Ferrand	Issoire
Dimanche 1e MARS IIe Dimanche de Carême			
Prière des Mamans de Lu			
		10h30 Messe <i>ab. Guionin</i> Confessions <i>ab. S. Cartier</i>	8h30 Messe <i>ab. S. Cartier</i> Confessions <i>ab. Guionin</i>
Lundi 2 - de la Férie	11h Messe <i>ab. Cartier</i>		
Mardi 3 - de la Férie	 09h Messe <i>abbé Cartier</i>	Sortie de communauté entre prêtres	
Mercredi 4 - de la Férie <i>Mémoire St Casimir - st Lucius Ier</i>		18h30 Messe <i>abbé S. Cartier</i> Cercle St Austremonie	18h00 Messe <i>abbé Guionin</i>
Jeudi 5 - de la Férie		18h30 Messe <i>abbé Guionin</i>	18h00 Messe <i>abbé S. Cartier</i>
Vendredi 6 - de la Férie <i>Mémoire des Stes Perpétue et Félicité</i>	1er vendredi du mois	17h50 chemin de la croix 18h30 Messe <i>abbé S. Cartier</i> 19h15 Salut du T.S.S.	18h00 Messe <i>abbé Guionin</i> 18h45 Salut du T.S.S.
Samedi 7 - de la Férie <i>Mémoire de St Thomas d'Aquin</i>	1er samedi du mois	 18h30 Messe <i>abbé Guionin</i>	11h00 Messe <i>abbé S. Cartier</i>
Dimanche 8 MARS IIIe Dimanche de Carême			
Ventes pour le pèlerinage 2026			
Lundi 9 - de la Férie <i>Mémoire de Ste Françoise Romaine</i>	11h00 Messe <i>abbé Guionin</i>	10h30 Messe <i>ab. S. Cartier</i> Confessions <i>ab. Guionin</i>	Messe 8h30 <i>ab. Guionin</i> Confessions <i>ab. S. Cartier</i>
Mardi 10 - de la Férie <i>Mémoire des Quarante Martyrs</i>	11h00 Messe <i>abbé Guionin</i>	19h30 Cercle MCF de Clermont-Ferrand	 Mouvement Catholique des Familles
Mercredi 11 - de la Férie		18h30 Messe <i>abbé S. Cartier</i> 19h15 Conférence pour adultes	18h00 Messe <i>abbé Guionin</i>
Jeudi 12 - de la Férie <i>Mémoire de Saint Grégoire le Grand</i>		18h30 Messe <i>abbé Guionin</i>	18h00 Messe <i>abbé S. Cartier</i>
Vendredi 13 - de la Férie		17h30 Confessions 17h50 chemin de la croix 18h30 Messe <i>ab. S. Cartier</i>	 17h30 Confessions 18h Messe <i>ab. Guionin</i> 18h45 chemin de la croix
Samedi 14 - de la Férie	11h Messe <i>ab. Cartier</i>		
Dimanche 15 MARS IVe Dimanche de Carême			
Quête pour les écoles			
		10h30 Messe <i>ab. Guionin</i> CONFESIONS AVANT ET APRES LA MESSE	8h30 Messe <i>ab. S. Cartier</i> Confessions <i>ab. Guionin</i> (11h00 Vichy : <i>abbé Cartier</i>)
Lundi 16 - de la Férie	11h Messe <i>ab. Cartier</i>		
Mardi 17 - de la Férie <i>Mémoire de saint Patrick</i>	11h Messe <i>ab. Cartier</i>	10h Cercle sainte Marthe	
Mercredi 18 - de la Férie <i>Mémoire de saint Cyrille de Jérusalem</i>		18h30 Messe <i>abbé S. Cartier</i> Cercle St Austremonie	18h00 Messe <i>abbé Guionin</i>
Jeudi 19 - Saint Joseph		18h30 Messe chantée <i>abbé S. Cartier</i>	18h Messe <i>abbé Guionin</i>
Vendredi 20 - de la Férie		17h30 Confessions 17h50 chemin de la croix 18h30 Messe <i>ab. S. Cartier</i>	 17h30 Confessions 18h Messe <i>ab. Guionin</i> 18h45 chemin de la croix
Samedi 21 - de la Férie <i>Mémoire de saint Benoît</i>	11h00 Messe <i>abbé Guionin</i>		
Dimanche 22 MARS Ie Dimanche de la Passion			
		10h30 Messe <i>ab. Guionin</i> Confessions <i>ab. S. Cartier</i>	8h30 Messe <i>ab. S. Cartier</i> Confessions <i>ab. Guionin</i>

Dates et fêtes	Plauzat	Clermont-Ferrand	Issoire
Dimanche 22 MARS 1^{er} Dimanche de la Passion		10h30 Messe ab. Guionin <i>Confessions ab. S. Cartier</i>	8h30 Messe ab. S. Cartier <i>Confessions ab. Guionin</i>
Lundi 23 - de la Férie	11h00 Messe <i>abbé Guionin</i>		
Mardi 24 - de la Férie <i>Mémoire de saint Gabriel</i>	11h00 Messe <i>abbé Guionin</i>		
Mercredi 25 - de la Férie		18h30 Messe <i>abbé S. Cartier</i>	18h00 Messe <i>abbé Guionin</i>
Jeudi 26 - De la Férie		18h30 Messe <i>abbé Guionin</i>	18h00 Messe <i>abbé S. Cartier</i>
Vendredi 27 - Fête de Notre-Dame de Compassion (FSSPX)		17h30 Confessions 17h50 chemin de la croix 18h30 <u>Messe chantée</u> ab. Cartier	 17h30 Confessions 18h Messe ab. Guionin 18h45 chemin de la croix
Samedi 28 - de la Férie <i>Mémoire de st Jean de Capistran</i>	11h Messe ab. Guionin	PELERINAGE PREPARATOIRE A CHARTRES-PARIS	
 Dimanche 29 MARS Dimanche des Rameaux	 DIMANCHE des Rameaux ENTRÉE DANS LA SEMAINE SAINTES	9h30 Confessions 10h Bénédiction des rameaux, puis procession *****	8h00 Confessions 8h30 Bénédiction des rameaux, puis procession *****
changement d'heure !		10h30 Messe ab. S. Cartier	9h00 Messe ab. Guionin
Lundi 30 – Lundi Saint	11h Messe ab. Cartier		
Mardi 31 - Mardi Saint	11h Messe ab. Cartier		18h00 Messe <i>abbé Guionin</i>
Mercredi 1^{er} avril - MERCREDI SAINT		17h <u>Confessions</u> <i>abbé Guionin</i> 18h30 Messe <i>abbé Guionin</i> 19h15 <u>Confessions</u>	17h <u>Confessions</u> <i>abbé Cartier</i> 18h Messe <i>abbé Cartier</i> 18h45 <u>Confessions</u>
Jeudi 2 avril JEUDI SAINT		18h-20h <u>Confessions</u> <i>abbé Cartier</i> ***** 20h Messe vespérale <i>abbé Cartier</i> adoration jusqu'à minuit <u>Confessions</u> pendant l'adoration	19h-20h <u>Confessions</u> <i>abbé Guionin</i> ***** 20h Messe vespérale <i>abbé Guionin</i> adoration jusqu'à 23h <u>Confessions</u> pendant l'adoration
Vendredi 3 avril VENDREDI SAINT <i>(jeûne et abstinence obligatoires)</i>		16h30 <u>Confessions</u> <i>abbé Cartier</i> 17h30 Chemin de Croix ***** 18h30 Fonction liturgique	14h30 <u>Confessions</u> <i>abbé Guionin</i> 15h00 Chemin de Croix ***** 16h00 Fonction liturgique
Samedi 4 avril SAMEDI SAINT		20h-22h Confessions <i>abbé Cartier</i> ***** 22h00 Vigile pascale	21h-22h Confessions <i>abbé Guionin</i> ***** 22h00 Vigile pascale
Dimanche 5 avril FÊTE DE PÂQUES		10h00 Confessions ***** 10h30 Messe ab. S. Cartier	10h00 Confessions ***** 10h30 Messe ab. Guionin

Jeûne et abstinence ?

L E MERCREDI DES CENDRES, 18 février 2026, le VENDREDI SAINT, 5 avril 2026 :

Ces jours-là, l'Église impose le **jeûne** et l'**abstinence** à toute personne ayant entre 18 et 60 ans, sous peine de faute grave. Le jeûne consiste à ne prendre qu'un repas complet ce jour, et l'abstinence à se priver totalement de viande. A cette occasion, nous rappelons le devoir d'abstinence tous les vendredis de l'année ; sous peine de faute grave les vendredis de carême. ✍

Temps pour faire ses Pâques

L 'ÉGLISE fait à tous ses fidèles l'obligation de se confesser un fois l'an ; et de communier (sans péché mortel sur la conscience), au moins à Pâques. « Si vous ne mangez pas, dit Jésus, la chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez pas son sang, vous n'aurez pas la vie en vous ». (S. Jean, VI, 56) Pour la communion pascale, le temps est compris entre le premier dimanche de la Passion (**22 mars**) et le dimanche de la Sainte Trinité (**31 mai**).

Le fidèle qui n'aurait pas fait sa communion pascale durant ce temps reste tenu de la faire le plus vite possible. ✍

VII^e Université d'hiver

de la FSSPX

du 6 au 8 février 2026

Le Bonheur : entre mythe et réalité



Domaine de la Martinerie
École Saint-Michel
36130 Montierchaume



07 65 73 66 13
udt-fsspx.fr
udtfsspx@gmail.com

CONCERNANT LES ENFANTS AU BANC DE COMMUNION :

En donnant la communion, le prêtre rencontre des enfants. Or il arrive que le prêtre passe devant l'un d'entre eux pensant qu'il n'a pas encore fait sa première communion. Quel dommage ! Sinon, le prêtre risque de donner la sainte eucharistie à un enfant non préparé.

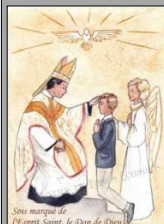
D'où trois solutions :

1. **L'IDÉAL** : L'enfant n'a pas fait sa première communion. Alors il ne vient pas au banc de communion. **Oui, mais** il arrive que l'enfant ne peut pas se garder seul pendant la communion des adultes.
2. **SATISFAISANT** : l'enfant reste derrière les adultes sans s'approcher du banc de communion.
3. **AU PIRE** : l'enfant est à côté de ses parents, au banc de communion. Alors il met son doigt ou même sa main sur la bouche, avec l'aide de l'adulte.



SI VOUS RECEVEZ UN SACREMENT EN 2026,

**Première communion, Communion solennelle,
Confirmation au Pointet (03) le dimanche 17 mai lors de
la cérémonie de 10h30 suivie de la sainte messe**



MERCI DE VOUS SIGNALER AUPRES DE M.L'ABBÉ CARTIER :

- * Par écrit dans une enveloppe avec votre nom et le certificat de baptême
- * Par SMS (numéro sur la 1^e page)
- * Par courrier électronique au 63p.plauzat@fsspx.fr

Pour bien vous préparer à l'un ou l'autre des sacrements, une retraite préparatoire est proposée en général la veille, selon la disponibilité du prêtre. Pour les deux communions, la date est à programmer. Pour la confirmation, la retraite aura lieu le samedi 9 mai 2026 au prieuré de Plauzat (10h-18h) ou le samedi 16 mai au Pointet (10h-18h).